



REPUBLIQUE DU NIGER

Millennium Challenge Account-Niger

(MCA-NIGER)

NOTIFICATION N°040/03-2022/PCA

**RESOLUTIONS SPECIALES N°006/03-2022, N°007/03-2022 ET N°08/03-2022
ADOPTÉES PAR CONSULTATION A DOMICILE DES MEMBRES DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU MILLENIUM CHALLENGE ACCOUNT-NIGER**

EN DATE DU 29 Mars 2022,

CONSIDÉRANT que le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, représenté par le Millenium Challenge Corporation ("**MCC**"), et le Gouvernement de la République du Niger (le "**Gouvernement**"), ont conclu un Accord de Don du Millenium Challenge en date du 29 juillet 2016 (le "**Compact**") ;

CONSIDÉRANT que le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, représenté par le MCC et le Gouvernement ont conclu un Accord de mise en œuvre du programme en date du 29 juillet 2016 (le "**Accord de mise en œuvre du programme**") ;

CONSIDÉRANT que le Gouvernement, par Décret N°2016-706/PRN, daté du 23 décembre 2016, a créé le MCA-Niger comme organisme de contrôle et de gestion de la mise en œuvre du Compact (le "**Décret**") ;

CONSIDÉRANT ENFIN que les résolutions spéciales N°006/03-2022, N°007/03-2022, N°08/03-2022 ont fait l'objet d'une consultation écrite à domicile des membres du Conseil et qu'elle a été approuvée par 8 (Huit) membres votants (dont au moins un membre du secteur privé ou un membre de la société civile) conformément aux dispositions de la section 3.12 du Règlement intérieur de MCA-Niger ;

PAR CONSÉQUENT, le Président du Conseil d'Administration notifie et atteste par les présentes que le Conseil d'Administration a **APPROUVÉ ET ADOPTÉ LES RÉOLUTIONS SPECIALES CI-APRÈS** :

RÉSOLUTION SPECIALE N°006/03-2022:

Le Conseil d'administration approuve la modification de l'Organigramme de MCA-Niger par la création des quatre (4) nouveaux postes suivants : un (1) Manager des Infrastructures PRAPS; un (1) Chargé des Infrastructures PRAPS; un (1) Spécialiste Statisticien ; et un (1) Assistant Achats ;

RÉSOLUTION SPECIALE N°007/03-2022:

Le Conseil d'administration approuve l'Avenant N°2 au Contrat N°IR/IPD/3NCS/263/21 en date du 13 septembre 2021 conclu entre MCA-Niger et l'ONG CDR;

RÉSOLUTION SPECIALE N°008/03-2022:

Le Conseil d'administration approuve l'Avenant N°8 au Contrat N°01/PP609g1RFP/UC-PMC/NIGER/SS/01V2 conclu en date du 3 mai 2017 conclu entre MCA-Niger et UNOPS.

- (a) *Les membres du Conseil d'Administration et le Directeur Général du MCA-Niger sont autorisés à élaborer et signer tout document et mener toute action en vue de mettre en œuvre la présente Résolution dans la limite de leurs compétences respectives.*

A signé



Nom : Ibrahim SANI ABANI

Titre : Président du Conseil d'Administration

